



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, vendredi 16 avril 2021

Plan de relance

Appel à projet « Plantons des haies en Guyane ! »

Le programme « plantons des haies ! » s'inscrit dans le cadre du volet agricole du plan de relance présenté le 3 septembre 2020 qui vise à accompagner le développement des filières de produits agricoles, agroalimentaires et accélérer la transformation de ces secteurs.

Ce programme a comme ambition de **soutenir la plantation ou la reconstitution des haies et le développement de l'alignement d'arbres intra-parcellaire** (agroforesterie) afin de :

- Favoriser la biodiversité dans les espaces agricoles en permettant d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs) ;
- Lutter contre l'érosion des sols et préserver la qualité de l'eau et des sols ;
- Augmenter le potentiel stockage de carbone et participer à l'adaptation au changement climatique ;
- Participer au bien-être animal et au rôle d'écran contre les produits phytosanitaires.

L'objectif de la mesure est de parvenir à la plantation de 7000 km de haies, au niveau national, sur la période 2021-2022.

Le programme « plantons des haies en Guyane ! » vise ainsi à inciter les agriculteurs à entamer ces démarches en éliminant les freins économiques et techniques à la plantation de haies et d'alignements d'arbres intra-parcellaires, tout en étant accompagnés par une structure technique compétente. Les agriculteurs pourront ainsi solliciter gratuitement les partenaires locaux retenus dans cet appel à projets pour accompagner leurs projets de plantation.

Ce programme combine deux dispositifs activés en parallèle :

- Un volet « animation » : financement d'actions d'animation telle que la sensibilisation, l'aide au montage des dossiers et aux études préalables, l'ingénierie de projets, démarchage des entrepreneurs réalisés par les partenaires locaux ;
- Un volet « investissement » à destination des agriculteurs pour la plantation des haies et le développement de l'alignement d'arbres intra-parcellaire ;

Un appel à projets « Plantons des haies en Guyane ! » pour le volet animation est lancé

le 14 avril 2021 et sera clôturé le 23 mai 2021.

L'appel à projet à destination des agriculteurs pour le volet investissement sera lancé d'ici l'été 2021.

Le texte de l'appel à projet, ainsi que l'ensemble des pièces constitutives d'un dossier Plan de relance « Plantons des haies ! », sont disponibles sur le site internet de la DGTM :

<https://daaf.guyane.agriculture.gouv.fr/Plantons-des-haies>

Pour obtenir plus d'information auprès de la Direction Générale des Territoires et de la Mer :
planderelance.daaf973@agriculture.gouv.fr

Contact presse

Service Régional de la Communication Interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr
www.guyane.gouv.fr